

459011-2026 - Mise en concurrence

Belgique – Produits de soins personnels – Acquisition d'articles d'hygiène

OJ S 126/2026 03/07/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Fournitures

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Commune d'Ixelles - Gemeente Elsene

Adresse électronique: secretariat@ixelles.brussels

Forme juridique de l'acheteur: Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Acquisition d'articles d'hygiène

Description: Le présent marché est un marché public de fournitures, qui a pour objet l'acquisition d'articles d'hygiène destinés à l'administration communale et aux écoles

Identifiant de la procédure: 0cca5f41-d23d-4bff-86b1-a2916899322e

Identifiant interne: 2026-060

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33700000 Produits de soins personnels

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

2.1.4. Informations générales

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.5. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre: 2

Conditions du marché:

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: 2

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Avis

Corruption:

Motifs liés à des condamnations pénales:

Fraude:

Participation à une organisation criminelle:

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme:

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: 2026-060 - 1: Fourniture de papiers d'hygiène

Description: Lot 1: Fourniture de papiers d'hygiène

Identifiant interne: 1

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33700000 Produits de soins personnels

Nomenclature complémentaire (cpv): 33760000 Papier hygiénique, mouchoirs, essuie-mains et serviettes de table

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Durée: 4 Ans

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Références sur des livraisons spécifiées

Description du critère de sélection: Capacité technique et professionnelle: Niveaux d'exigence: Afin de fournir la preuve de sa capacité technique à réaliser le présent marché, le soumissionnaire indique dans le DUME qu'il dispose des références similaires aux fournitures en fonction du lot pour lequel il remet offre. La liste des principales fournitures effectuées au cours des trois dernières années comprend au moins : - Pour le lot 1 – Papier d'hygiène : une référence ou plusieurs références cumulées, relative(s) à des fournitures similaires à l'objet du lot 1 du marché pour un montant de minimum 135.000,00 EUR HTVA pour l'une des trois dernières années. Sont considérées comme fournitures similaires : Fourniture de papiers d'hygiène. Document à remettre après l'ouverture des offres: A la demande du pouvoir adjudicateur, à tout moment de la procédure, et au plus tard avant la désignation de l'adjudicataire, le soumissionnaire devra remettre la liste des principales fournitures similaires effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire (public ou privé) dont au moins une respecte le niveau spécifique exigé pour le(s) lot(s) au(x) quel(s) le soumissionnaire participe.

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: Lot 1 : Papiers d'hygiène. 1) Prix : critère noté sur 55 points. L'évaluation des offres dans le cadre du critère prix se fera sur la base du prix total TVA comprise. L'offre la plus basse sera classée première pour ce critère et obtiendra la note maximale, soit 55 points.

Pour les autres offres, les points octroyés seront calculés suivant la règle de trois : Score de l'offre = (montant de l'offre régulière la plus basse / montant de l'offre considérée) * 55 (poids du critère). N.B. La comparaison des offres du point de vue du critère prix se fera uniquement par rapport au prix total TVAC calculé en multipliant le prix par unité de mesure par les quantités présumées par unité de mesure.

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 3

Critère:

Type: Qualité

Description: Le critère qualité sera évalué sur base des échantillons et fiches techniques des produits remis. 2) Qualité : critère noté sur 40 points. Le critère qualité est réparti en 4 sous-critères : Sous-critère n°1 : Résistance des produits repris aux postes 1 à 7 (15 points). Les échantillons seront testés par le pouvoir adjudicateur et les fiches techniques analysées en vue d'évaluer la qualité des produits que le pouvoir adjudicateur jugera, chaque poste considéré séparément, selon leur résistance. Il sera apprécié selon les mentions suivantes : « faible qualité », « qualité moyenne », « bonne qualité » et « très bonne qualité » correspondant respectivement à 5 points, 8 points, 12 points et 15 points. Ensuite tous les points obtenus par poste (1 à 7) sont additionnés. L'offre qui a le plus de points pour ce sous-critère reçoit 15 points, les points attribués aux autres offres sont calculés en appliquant une règle de 3. Sous-critère n°2 : Douceur des produits repris aux postes 1 à 7 (10 points). Les échantillons seront testés par le pouvoir adjudicateur et les fiches techniques analysées en vue d'évaluer la qualité des produits que le pouvoir adjudicateur jugera, chaque poste considéré séparément, selon leur douceur. Il sera apprécié selon les mentions suivantes : « faible qualité », « qualité moyenne », « bonne qualité » et « très bonne qualité » correspondant respectivement à 3 points, 5 points, 8 points et 10 points. Ensuite tous les points obtenus par poste (1 à 7) sont additionnés. L'offre qui a le plus de points pour ce sous-critère reçoit 10 points, les points attribués aux autres offres sont calculés en appliquant une règle de 3. Sous-critère n°3 : Capacité d'absorption des produits repris aux postes 1 à 7 (10 points). Les échantillons seront testés par le pouvoir adjudicateur et les fiches techniques analysées en vue d'évaluer la qualité des produits que le pouvoir adjudicateur jugera, chaque poste considéré séparément, selon leur capacité d'absorption. Il sera apprécié selon les mentions suivantes : « faible qualité », « qualité moyenne », « bonne qualité » et « très bonne qualité » correspondant respectivement à 3 points, 5 points, 8 points et 10 points. Ensuite tous les points obtenus par poste (1 à 7) sont additionnés. L'offre qui a le plus de points pour ce sous-critère reçoit 10 points, les points attribués aux autres offres sont calculés en appliquant une règle de 3. Sous-critère n°4 : Résistance des produits repris au poste 8 (5 points). Pour les sachets périodiques, l'évaluation de la qualité des produits aura lieu du point de vue de la seule résistance du produit proposé. Ce sous-critère sera évalué à hauteur de 5 points. Il sera apprécié selon les mentions suivantes : « faible qualité », « qualité moyenne », « bonne qualité » et « très bonne qualité » correspondant respectivement à 2 points, 3 points, 4 points et 5 points. Pour la cotation finale (sur 40 points), après avoir noté chaque offre par rapport à chaque sous-critère (15+10+10+5), l'offre ayant la somme de ces notes la plus élevée pour l'ensemble des 4 sous-critères se verra attribuer le nombre maximum de points pour ce critère, soit 40 points. Les notes des offres des autres soumissionnaires seront déterminées par application d'une règle de 3.

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 3

Critère:

Type: Qualité

Description: 3) Amélioration du délai de livraison : critère noté sur 5. L'évaluation des offres dans le cadre du critère « Amélioration du délai de livraison » se fera sur base du délai de livraison proposée par le soumissionnaire dans l'inventaire et le formulaire d'offre complétés. Si le soumissionnaire n'a pas fait de proposition d'amélioration du délai de livraison, c'est le délai maximal indiqué dans le présent cahier des charges qui sera pris en compte (soit 15 jours de calendrier). Le soumissionnaire qui propose le délai de livraison le plus court par rapport au délai de 15 jours du pouvoir adjudicateur obtiendra la note maximale sur le critère (5 points). Les offres des autres soumissionnaires recevront une note proportionnelle calculée suivant la formule suivante : $5 \times (\text{le délai de livraison le plus court proposé dans une des offres régulières} / \text{délai de livraison proposé dans l'offre considérée})$. Le lot 1 du marché sera attribué au soumissionnaire ayant reçu le score le plus élevé des trois critères combinés.
Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)
Nombre critère d'attribution: 3

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/3b00c713-fe40-4f54-ac49-d067d5739c86/documents>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/3b00c713-fe40-4f54-ac49-d067d5739c86/forum>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/3b00c713-fe40-4f54-ac49-d067d5739c86/general>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français, néerlandais

Catalogue électronique: Requête

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des offres: 04/08/2026 13:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requête

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Conseil d'Etat

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Introduction d'un recours en annulation, éventuellement précédé ou accompagné d'une demande en suspension, auprès de la section d'Administration du Conseil d'Etat, rue de la Science, 33 à 1040 Bruxelles, par

lettre recommandée à envoyer dans un délai de soixante jours de calendrier à compter du lendemain du dernier envoi du courrier ou du mail/fax de la communication de la décision motivée. Par ailleurs, en application de l'article 11 de la Loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions, la conclusion du marché qui suit la décision d'attribution ne peut avoir lieu avant l'expiration du délai de 15 jours de calendrier qui suit la communication de la décision motivée. Si une demande de suspension de l'exécution de la décision d'attribution est introduite dans ce délai de 15 jours, le pouvoir adjudicateur ne peut conclure le marché avant que l'instance de recours n'ait statué soit sur la demande de mesures provisoires, soit sur la demande de suspension. Le soumissionnaire est invité à avertir la Commune de l'introduction d'une telle demande, dans ce délai de 15 jours, et ce, de préférence par fax au numéro suivant: 02/515.61.59 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : secretariat@ixelles.brussels Les délais mentionnés pour introduire contre la décision un recours en suspension de l'exécution de la décision d'attribution auprès du Conseil d'État par une procédure d'extrême urgence prennent cours à compter du lendemain du dernier envoi du courrier ou du mail/fax communiquant la décision motivée.

5.1. Lot: LOT-0002

Titre: 2026-060 - 2: Fourniture de savons

Description: Lot 2: Fourniture de savons

Identifiant interne: 2

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33700000 Produits de soins personnels

Nomenclature complémentaire (cpv): 33711900 Savon

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Durée: 4 Ans

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Références sur des livraisons spécifiées

Description du critère de sélection: Capacité technique et professionnelle: Niveaux d'exigence:

Afin de fournir la preuve de sa capacité technique à réaliser le présent marché, le soumissionnaire indique dans le DUME qu'il dispose des références similaires aux fournitures en fonction du lot pour lequel il remet offre. La liste des principales fournitures effectuées au cours des trois dernières années comprend au moins : - Pour le lot 2 – Savons : une référence ou plusieurs références cumulées, relative(s) à des fournitures similaires à l'objet du lot 2 "Savons" du marché pour un montant de minimum 26.000,00 EUR HTVA pour l'une des trois dernières années. Sont considérées comme fournitures similaires: Fourniture de savons.

Document à remettre après l'ouverture des offres: A la demande du pouvoir adjudicateur, à

tout moment de la procédure, et au plus tard avant la désignation de l'adjudicataire, le soumissionnaire devra remettre la liste des principales fournitures similaires effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire (public ou privé) dont au moins une respecte le niveau spécifique exigé pour le(s) lot(s) au(x)quel(s) le soumissionnaire participe.

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: Lot 2: Savons 1) Prix : critère noté sur 80 points. L'évaluation des offres dans le cadre du critère prix se fera sur la base du prix total TVA comprise. L'offre régulière la plus basse sera classée première pour ce critère et obtiendra la note maximale, soit 80 points. Pour les autres offres, les points octroyés seront calculés suivant la règle de trois : Score de l'offre = (montant de l'offre régulière la plus basse / montant de l'offre considérée) * 80 (poids du critère). N.B. La comparaison des offres du point de vue du critère prix se fera uniquement par rapport au prix total TVAC calculé en multipliant le prix par unité de mesure par les quantités présumées par unité de mesure.

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 2

Critère:

Type: Qualité

Description: 2) Amélioration du délai de livraison : critère noté sur 20 points Ce critère est évalué sur base de l'amélioration du délai de livraison proposée par le soumissionnaire dans son offre. Le délai de livraison figurant sur l'inventaire remis par le soumissionnaire sera à la base du calcul de la note de ce critère. Si le soumissionnaire n'a pas fait de proposition d'amélioration du délai de livraison, c'est le délai maximal indiqué dans le présent cahier des charges qui sera pris en compte (soit 15 jours de calendrier). Les notes des offres des différents soumissionnaires seront attribuées en fonction de l'offre du mieux disant (c'est-à-dire celui proposant le délai de livraison le plus court). Le soumissionnaire qui propose le délai de livraison le plus court par rapport au délai de 15 jours du pouvoir adjudicateur obtiendra la note maximale sur le critère (20 points). Les offres des autres soumissionnaires recevront une note proportionnelle calculée suivant la formule suivante : $20 \times (\text{le délai de livraison le plus court proposé dans une des offres régulières} / \text{délai de livraison proposé dans l'offre considérée})$. Le lot 2 du marché sera attribué au soumissionnaire ayant reçu le score le plus élevé des deux critères combinés.

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 2

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/3b00c713-fe40-4f54-ac49-d067d5739c86/documents>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/3b00c713-fe40-4f54-ac49-d067d5739c86/forum>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/3b00c713-fe40-4f54-ac49-d067d5739c86/general>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français, néerlandais

Catalogue électronique: Requise

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des offres: 04/08/2026 13:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Conseil d'Etat

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Introduction d'un recours en annulation, éventuellement précédé ou accompagné d'une demande en suspension, auprès de la section d'Administration du Conseil d'Etat, rue de la Science, 33 à 1040 Bruxelles, par lettre recommandée à envoyer dans un délai de soixante jours de calendrier à compter du lendemain du dernier envoi du courrier ou du mail/fax de la communication de la décision motivée. Par ailleurs, en application de l'article 11 de la Loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions, la conclusion du marché qui suit la décision d'attribution ne peut avoir lieu avant l'expiration du délai de 15 jours de calendrier qui suit la communication de la décision motivée. Si une demande de suspension de l'exécution de la décision d'attribution est introduite dans ce délai de 15 jours, le pouvoir adjudicateur ne peut conclure le marché avant que l'instance de recours n'ait statué soit sur la demande de mesures provisoires, soit sur la demande de suspension. Le soumissionnaire est invité à avertir la Commune de l'introduction d'une telle demande, dans ce délai de 15 jours, et ce, de préférence par fax au numéro suivant: 02/515.61.59 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : secretariat@ixelles.brussels Les délais mentionnés pour introduire contre la décision un recours en suspension de l'exécution de la décision d'attribution auprès du Conseil d'Etat par une procédure d'extrême urgence prennent cours à compter du lendemain du dernier envoi du courrier ou du mail/fax communiquant la décision motivée.

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Commune d'Ixelles - Gemeente Elsene

Numéro d'enregistrement: 0207401341_7322

Département: Commune d'Ixelles - Département Gestion Administrative

Adresse postale: Elsensesteenweg, 168

Ville: Elsene

Code postal: 1050
Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Pays: Belgique
Adresse électronique: secretariat@ixelles.brussels
Téléphone: +32 25156111
Adresse internet: <https://www.ixelles.be>
Profil de l'acheteur: <https://www.publicprocurement.be/bda?organisationIds=7322&includeOrganisationChildren=true>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

8.1. ORG-0002

Nom officiel: SPF Stratégie et Appui
Numéro d'enregistrement: BE001
Adresse postale: Simon Bolivarlaan 30, bus 1
Ville: Brussel
Code postal: 1000
Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Pays: Belgique
Adresse électronique: revise@publicprocurement.be
Téléphone: +32 2 740 80 00
Adresse internet: <https://bosa.belgium.be>

Rôles de cette organisation:

TED eSender

8.1. ORG-0003

Nom officiel: Conseil d'Etat
Numéro d'enregistrement: 0931814266
Ville: Bruxelles
Code postal: 1040
Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Pays: Belgique
Rôles de cette organisation:
Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: d94c68cd-42d0-4038-8ed8-7363a4b044a2 - 01
Type de formulaire: Mise en concurrence
Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire
Sous-type d'avis: 16
Date d'envoi de l'avis: 02/07/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale
Date et heure de transmission de l'avis (eSender): 02/07/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: néerlandais, français
Numéro de publication de l'avis: 459011-2026
Numéro de publication au JO S: 126/2026
Date de publication: 03/07/2026